

Image not found or type unknown



Rachat contrat

Par **DomiDomi**, le **11/02/2010 à 10:54**

Bonjour,

Sujet supprimé car réglé.

Merci pour tout

Dominique

Par **prefon victime**, le **26/02/2010 à 13:41**

La personne qui avait un souci avec la Prefon et la CNP qui refusaient de lui rembourser son capital alors qu'il est au chômage et en fin de droits serait bien aimable de préciser si elle a obtenu satisfaction et si elle va bien être remboursée car je suis dans le même cas qu'elle. Merci par avance si elle veut bien communiquer son adresse e mail

Par **paulbrill**, le **13/03/2010 à 15:29**

bonjour,

J'ai aussi un problème de rachat contrat prefon.

Je suis en fin de droit ASSEDIC depuis aout 2008 et demande rachat à prefon. ils me répondent que je dois être en fin de droit après le 1er janvier 2010.....

Qu'en pensez-vous

Par **colibri60200**, le **22/12/2011 à 10:46**

Bonjour

je rencontre le meme probleme avec Prefon, impossible le remboursement, quelqu'un pour m'aider
merci

Par **paulbrill**, le **22/12/2011 à 11:28**

bonjour,

Je n'ai jamais eu de réponse sur ce forum. J'ai abandonné devant PREFON qui se fout des gens faibles.. Pot de fer devant pot de terre...

Par **pat76**, le **22/12/2011 à 18:46**

Bonsoir

Préfon en quelques mots

La Préfon : Caisse Nationale de Prévoyance de la Fonction Publique.

Association à but non lucratif.

Créée par les fédérations de fonctionnaires CFDT, CFE-CGC, CFTC, et CGT-FO, qui en assurent à tour de rôle la présidence.

Préfon-Retraite : Régime de retraite complémentaire et facultatif ouvert aux agents publics, aux anciens agents publics et aux conjoints d'affiliés.

La gestion des actifs est confiée à CNP Assurances et à 3 assureurs leaders en Europe : Allianz, Axa et Gan-Gr

Peut être faudrait-il poser la question aux syndicats qui gère cette Caisse de Prévoyance et aux 3 assureurs...

On comprend mieux dans certains cas pourquoi le Rapport PERRUCHOT sur les syndicats des salariés et du patronat n'a pas été publié et passé au pilon.

.